



## Conseil économique et social

Distr. générale  
5 juin 2017  
Français  
Original : anglais

---

### Session de 2017

28 juillet 2016-27 juillet 2017

Point 5 de l'ordre du jour

Débat de haut niveau

### **Débats de la Commission de la science et de la technique au service du développement à sa vingtième session sur le thème de la session de 2017 du Conseil économique et social, intitulé « Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions en promouvant le développement durable, en créant des débouchés et en s'attaquant aux problèmes connexes »**

#### **Note du Secrétaire général**

Pour sa session de 2017, le Conseil économique et social a choisi le thème intitulé « Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions en promouvant le développement durable, en créant des débouchés et en s'attaquant aux problèmes connexes ».

La présente note est une contribution de la Commission de la science et de la technique au service du développement à ce thème. Elle contient un résumé, établi par le Président, des débats tenus au cours de la vingtième session de la Commission, tenue à Genève du 8 au 12 mai 2017.



**Résumé, établi par le Président, des débats de la Commission de la science et de la technique au service du développement à sa vingtième session sur le thème de la session de 2017 du Conseil économique et social, intitulé « Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions en promouvant le développement durable, en créant des débouchés et en s'attaquant aux problèmes connexes »**

1. La Commission de la science et de la technique au service du développement a tenu sa vingtième session à Genève du 8 au 12 mai 2017. Pendant la session, la Commission a examiné deux thèmes prioritaires : a) « Nouvelles approches de l'innovation au service de la réalisation des objectifs de développement durable »; b) « Garantir la sécurité alimentaire d'ici à 2030 : le rôle de la science, de la technologie et de l'innovation ». Le 8 mai, une table ronde de haut niveau s'est tenue sur le thème intitulé « Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions en promouvant le développement durable, en créant des débouchés et en s'attaquant aux problèmes connexes ». Les tables rondes sur les thèmes prioritaires ont été organisées les 9 et 10 mai. La Commission a décidé de présenter au Conseil économique et social le résumé des débats de sa vingtième session à titre de contribution de fond pour examen durant le débat de haut niveau du Conseil, qui se tiendra en juillet.

2. Au cours de la session, les participants ont réaffirmé que la science, la technologie et l'innovation étaient des moteurs clés des changements profonds qu'il fallait opérer au plus vite dans le monde pour parvenir à un développement inclusif et durable d'ici à 2030. En dépit des progrès non négligeables qui ont déjà été accomplis dans les domaines de la réduction de la pauvreté et de la sécurité alimentaire, de nombreuses lacunes subsistent, au rang desquelles figure un important fossé technologique et numérique. Le rôle essentiel et moteur que jouent la science, la technologie et l'innovation dans la réalisation du développement durable est souligné aussi bien dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 que dans le Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement. Les objectifs de développement durable forment un ensemble d'objectifs ambitieux, multidimensionnels et interdépendants, qui ne peuvent être atteints sans l'exploitation efficace, adéquate et inclusive de la science, de la technologie et de l'innovation.

3. La science, la technologie, l'innovation et le commerce ont cependant le pouvoir de créer des déséquilibres et les gains qu'ils apportent peuvent laisser pour compte les personnes pauvres et marginalisées. En l'absence de politiques visant à garantir que la science, la technologie, l'innovation et le commerce soient les moteurs d'une mondialisation inclusive et d'un environnement favorisant cet objectif, ces groupes pourraient être exclus de bon nombre des avantages qui en découlent directement. Les dimensions sociale, environnementale et économique du développement sont de plus en plus étroitement liées. Les différentes technologies nouvelles et émergentes et la convergence des applications de la science, de la technologie et de l'innovation présentent des défis d'envergure, tout en ouvrant un vaste champ de possibilités. Il est indispensable de mettre la technologie au service de la prospérité et du bien-être de tous afin de garantir que personne ne soit laissé de côté.

### **La science, la technologie et l'innovation au regard de la réduction de la pauvreté et de la sécurité alimentaire**

4. L'insécurité alimentaire et nutritionnelle étant à la fois une cause majeure et une conséquence de la pauvreté, il est essentiel de la traiter pour éliminer la pauvreté. Cette lutte est fondamentale pour les pays en développement, en particulier ceux d'Afrique, les pays les moins avancés et les pays en situation particulière. Étant donné que près de 795 millions de personnes sont encore sous-alimentées, et que la plupart d'entre elles vivent dans des pays en développement et en milieu rural, les innovations agricoles apparaissent comme un moyen nécessaire pour réduire la pauvreté de façon durable et inclusive. Pour réaliser l'objectif de développement durable n°2 (Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable), il faut surmonter plusieurs obstacles, notamment les changements climatiques, le manque d'accès à la terre et à l'eau, la dégradation des sols, la désertification, l'évolution des habitudes alimentaires, l'accroissement démographique dans certaines régions du monde et la croissance faible ou ralentie de la productivité agricole. En raison des liens existant entre les différents objectifs, toute action en faveur de la sécurité alimentaire contribuera également à la réalisation de nombreux autres objectifs. Le débat sur la sécurité alimentaire doit être élargi pour englober la dimension nutritionnelle.

5. La sécurité alimentaire concerne tous les pays, et pas uniquement les pays en développement. Néanmoins, les retombées de la science, la technologie et l'innovation sur l'agriculture pourraient avoir des incidences assez considérables sur de nombreux pays en développement. Les intervenants étaient largement d'accord pour considérer que la science, la technologie et l'innovation auraient une place importante dans l'action en faveur de la sécurité alimentaire d'ici à 2030, y compris au moyen d'approches scientifiques, techniques et novatrices. Celles-ci seraient utiles pour la réalisation de nombreux objectifs liés à la sécurité alimentaire, notamment : a) l'amélioration de la productivité agricole et de la qualité de la production alimentaire; b) l'amélioration de l'accès aux aliments et de leurs qualités nutritionnelles; c) la promotion de pratiques agricoles durables qui ne contribuent pas aux changements climatiques afin de limiter les effets négatifs sur l'environnement; d) l'accès garanti à un approvisionnement énergétique abordable et durable; e) le développement des infrastructures afin de mieux gérer l'eau et de perfectionner les méthodes d'irrigation; f) l'automatisation accrue, si elle est opportune; g) l'accès à des équipements modernes et à des intrants améliorés, tels que semences et engrais; h) des perspectives d'emplois valorisés pour les travailleurs ruraux; i) une plus grande valeur ajoutée pour la production agricole. L'accès des agriculteurs à l'information et les échanges entre eux sont également des éléments fondamentaux.

6. Pour réaliser l'objectif faim « zéro », il faudra recourir aux nouvelles technologies et intensifier les applications actuelles de la science, la technologie et l'innovation aux différents niveaux du système alimentaire afin de traiter toutes les dimensions de la sécurité alimentaire. Les participants ont fait valoir que les aliments devraient être produits selon des méthodes qui consomment moins de ressources, préservent la biodiversité et l'écosystème et assurent la résilience face aux changements climatiques et aux phénomènes météorologiques extrêmes, tout en permettant de répondre aux besoins grandissants causés par l'accroissement rapide de la population mondiale. Certains participants ont appelé l'attention sur le fait que la production de semences était contrôlée par un petit nombre de grandes multinationales, qui ne concentraient leurs activités que sur quelques cultures et semences. Cette pratique menait à l'uniformité, au déplacement des variétés semencières des agriculteurs et à l'érosion génétique, autant d'éléments qui, combinés, avaient des conséquences négatives pour la biodiversité et

l'environnement. Il importait de conserver et d'utiliser les semences des agriculteurs pour protéger la biodiversité, préserver l'hétérogénéité des variétés et leur facultés d'adaptation et maintenir les prix à des niveaux raisonnables. À cette fin, il fallait protéger le savoir traditionnel, obtenir le soutien des populations locales et l'appui de banques publiques de gènes, réformer les lois régissant les semences et la propriété intellectuelle et reconnaître les droits des paysans et des personnes vivant en milieu rural.

7. Les participants ont passé en revue un large éventail de technologies nouvelles et émergentes qui pourraient contribuer à concrétiser la sécurité alimentaire et améliorer la nutrition, notamment : a) l'utilisation de drones pour analyser les sols et les champs, semer, pulvériser les cultures, surveiller l'état de santé des animaux et cibler l'irrigation; b) l'application de la biologie synthétique pour traiter les maladies génétiques animales ou créer de nouvelles caractéristiques végétales; c) l'exploitation de l'intelligence artificielle et de l'apprentissage automatisé au service de l'agriculture de précision; d) l'utilisation de technologies de détection des phénomènes climatiques au service de dispositifs d'alerte rapide permettant de réduire les risques de catastrophe; e) la mise en œuvre de stratégies fondées sur la technologie mobile afin de mettre les services financiers et l'information à la disposition des petits exploitants agricoles. Toutefois, l'exploitation des nouvelles technologies présente des difficultés dans de nombreux pays en développement, notamment en raison de l'absence d'infrastructures permettant de réaliser des économies d'échelle dans la production, du haut degré de complexité de ces technologies, de leur coût relativement élevé et des questions relatives aux droits de propriété intellectuelle. De ce fait, les petits exploitants agricoles doivent trouver un juste équilibre entre les nouvelles sciences et technologies, les technologies peu consommatrices de ressources et le savoir traditionnel.

8. La sécurité alimentaire suppose l'autonomisation des populations rurales et des petits exploitants agricoles, de même qu'une aide technique et financière, une assistance au renforcement des capacités et l'échange des connaissances et des enseignements tirés de l'expérience. Il est nécessaire d'aborder les systèmes alimentaires de façon globale pour permettre que l'innovation agricole tienne non seulement compte de la production, mais également du traitement après la récolte, de la création de valeur ajoutée, du stockage et du transport. Pour instaurer des systèmes alimentaires novateurs, il convient de créer ou de renforcer un écosystème multisectoriel regroupant des acteurs et des institutions attachés à mettre l'innovation agricole au service des pauvres. Pareil système doit faire intervenir les agriculteurs, les moyens de recherche et d'enseignement agricoles, les initiatives de vulgarisation agricole, les politiques et les investissements dans le domaine de l'innovation agricole, les organisations et les acteurs de la chaîne de valorisation agricole, ainsi que les liens entre ces différents éléments. Les systèmes d'innovation pourraient faciliter le partage de connaissances, y compris les savoirs locaux et traditionnels ainsi que les connaissances scientifiques modernes, et favoriser l'accès aux technologies des petits exploitants agricoles des pays en développement. Ils pourraient également contribuer à renforcer les interactions entre les agriculteurs et les scientifiques.

**Nouvelles approches de l'innovation au service de la réalisation des objectifs de développement durable, la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire**

9. Les participants ont convenu qu'il était nécessaire de trouver des moyens d'encourager l'innovation et, au-delà, de veiller à promouvoir les formes adéquates d'innovation. La réalisation des objectifs de développement durable d'ici à 2030 requiert de nouvelles approches en matière de développement et d'innovation pour

faire en sorte que l'innovation réponde aux besoins de tous, y compris des groupes pauvres et marginalisés. Parmi ces nouvelles approches, on citera : a) l'innovation axée sur des objectifs déterminés, pour apporter des solutions à certains problèmes prioritaires; b) l'innovation inclusive et favorable aux pauvres visant à associer ces derniers au développement des technologies grand public et aux processus d'innovation; c) l'innovation menée par des acteurs locaux ancrés dans les communautés; d) l'innovation sociale, ou le développement de relations sociales et l'élaboration de pratiques et structures sociales visant principalement à répondre aux besoins sociaux et améliorer le bien-être humain; e) l'innovation ouverte et collaborative, basée sur la technologie numérique, permettant de produire des savoirs et des technologies en associant les efforts d'acteurs et d'institutions variés et utilisant à la fois les connaissances formelles et informelles. Ces approches peuvent correspondre davantage aux besoins, intérêts et possibilités des groupes les plus pauvres et marginalisés, et permettre de mieux cibler les actions visant à atteindre des objectifs sociaux et environnementaux. Plusieurs pays, dont la Chine, la République dominicaine, l'Inde et le Mexique, ont fait part de leur expérience en matière d'initiatives novatrices. Les participants ont souligné que les approches les plus à même d'opérer des changements en profondeur seraient les méthodes hybrides alliant des moyens nouveaux et plus classiques. En outre, ils ont partagé les acquis de leur expérience concernant les types de politiques qui pourraient être mises en œuvre pour encourager l'innovation inclusive. Ainsi, un exemple a été évoqué, indiquant comment l'attribution des marchés publics pouvait servir à créer des débouchés pour les petites et moyennes entreprises gérées par des femmes.

10. Plusieurs intervenants ont souligné la nécessité d'adapter les technologies à la situation socioéconomique des pays en développement, en tenant compte de paramètres comme le rendement énergétique, l'intensité de main-d'œuvre et l'échelle de production, ainsi que l'inclusion sociale et la viabilité environnementale. Les responsables de la conception des technologies, mais aussi ceux qui décident de leur adoption dans un lieu différent de celui où elles ont été mises au point, doivent également tenir compte de l'usage qui en est fait et du contexte dans lequel elles sont employées. Les nouvelles technologies doivent pouvoir être utilisées dans différents contextes et adaptées en conséquence.

11. Le défi à relever ne consiste pas seulement à mettre au point de nouvelles technologies mais également à rendre accessibles les technologies existantes, en les mettant à la disposition de tous ceux qui pourraient en avoir l'utilité, tout en gardant à l'esprit les besoins particuliers des groupes les plus marginalisés et les plus exposés à l'insécurité alimentaire. Cette observation vaut à la fois pour les technologies fondées sur les sciences modernes et pour celles qui reposent sur le savoir traditionnel.

12. Les participants ont fait valoir que, pour que les technologies de l'information et des communications puissent véritablement contribuer à mettre les nouvelles approches de l'innovation au service des objectifs de développement durable, il importait de promouvoir une culture de l'innovation, d'instaurer un environnement informatique sûr et de combler le fossé numérique. Certains d'entre eux ont noté que l'utilisation des technologies de l'information et des communications à cette fin relevait à la fois d'un choix politique et d'un effort commun à toutes les parties prenantes intéressées. Un participant a déclaré que notre capacité à rendre Internet accessible à tous dépendrait de la mesure dans laquelle le développement des technologies de l'information et des communications tiendrait compte des principes de droit, d'ouverture, d'accessibilité et de participation multipartite et favoriserait leur respect. Dans leurs déclarations, de nombreux autres intervenants ont réaffirmé la nécessité d'adhérer à ces principes fondamentaux. Certains ont fait observer que ces valeurs étaient essentielles pour promouvoir de nouvelles approches de

l'innovation qui contribuent à la réalisation des objectifs de développement durable. Des intervenant ont mis en avant certaines initiatives et programmes en matière de technologies de l'information et des communications qui stimulaient les nouvelles approches de l'innovation au service de la réalisation de ces objectifs, en particulier les objectifs 4, 9 et 16.

13. Enfin, les participants étaient certes tous d'accord sur le fait que les technologies de l'information et des communications pouvaient servir à promouvoir des innovations qui soient au service des objectifs de développement durable, mais un grand nombre d'entre eux s'est dit préoccupé par la déstabilisation qu'elles étaient également capables de causer. Des intervenants ont estimé qu'il fallait que tous les États coopèrent pour faire face aux nouveaux défis et menaces que présentaient ces technologies.

**La science, la technologie et l'innovation au regard de la réduction de la pauvreté et de la sécurité alimentaire : approches tenant compte des disparités entre les sexes**

14. Les intervenants ont noté l'existence de disparités entre les sexes, en particulier en ce qui concerne l'accès à la technologie numérique et à l'enseignement des sciences et technologies, du génie et des mathématiques. Il est donc capital que la problématique hommes-femmes soit systématiquement prise en compte dans la conception, l'exécution, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes, afin qu'ils soient adaptés aux besoins et aux réalités des femmes comme des hommes. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 inscrit l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes au cœur du développement durable et sans exclusive.

15. La science et la technologie ont un rôle important à jouer dans la réalisation de l'égalité des sexes. Il est impératif de renforcer le rôle des femmes dans les sciences, l'économie, les affaires humanitaires, l'information, la santé et l'ensemble des activités liées au développement durable. Pour intégrer la problématique hommes-femmes dans les politiques relatives aux sciences et technologies et à l'innovation, il importe de promouvoir l'égalité des droits économiques entre hommes et femmes dans le monde des sciences, d'améliorer l'accès à un enseignement scientifique et technologique de qualité égale dans différentes régions du monde et d'assurer une meilleure participation des femmes à l'élaboration des politiques. L'utilisation de la technologie pour encourager et permettre l'autonomisation des femmes devrait également être renforcée. Il faudrait également accroître la représentation des femmes en tant qu'utilisatrices, créatrices de contenu, employées, entrepreneuses et dirigeantes dans les domaines des sciences et technologies, du génie et des mathématiques, ainsi que des technologies de l'information et des communications. Les obstacles structurels, les stéréotypes sexistes et les normes sociales négatives qui tiennent les femmes à l'écart de la science, la technologie et l'innovation doivent être éliminés. Dans le même temps, il est nécessaire de renforcer les politiques d'éducation dans ces domaines afin qu'elles soient adaptées aux besoins des femmes et des filles et que celles-ci en bénéficient.

16. Les femmes jouent un rôle de premier plan dans la production et le traitement des denrées alimentaires. Toutefois, elles ont généralement un accès limité aux ressources dont elles ont besoin pour accroître leur production, telles que la technologie, la formation, l'enseignement, l'information, le crédit et la terre. Elles sont en outre souvent exclues des processus de prise de décisions concernant la gestion de l'eau et d'autres ressources naturelles et, plus généralement, l'accès aux services d'appui, notamment aux services de vulgarisation, leur est plus difficile.

Afin de remédier à ces problèmes, des politiques de promotion de l'égalité des sexes dans l'accès aux sciences et technologies agricoles doivent être mises en place, afin d'aider un plus grand nombre de femmes à intervenir dans le domaine des sciences agricoles et des services de vulgarisation. Les technologies et l'innovation agricoles devraient être accessibles et disponibles pour les femmes vivant en milieu rural et les agricultrices, qui sont souvent touchées par la pauvreté. Il est important de tenir compte de la problématique hommes-femmes et de promouvoir des politiques ciblant les femmes afin d'améliorer leur accès à l'éducation, au renforcement des capacités et à l'information ainsi que leur participation à des réseaux. Pour combler l'écart entre les sexes, les femmes doivent être considérées comme agricultrices et innovatrices. Leurs besoins et leurs rôles doivent être pris spécialement en compte dans la conception de systèmes d'innovation agricole axés sur l'égalité des sexes. Des mécanismes institutionnels solides sont nécessaires pour garantir que les politiques nationales, y compris en matière de science, technologie et innovation, contribuent à instaurer l'égalité des sexes. En ce qui concerne l'élaboration de politiques fondées sur des données factuelles, il convient d'améliorer la collecte, l'analyse et la diffusion de statistiques ventilées par sexe.

### **Politiques publiques et rôle de l'État dans la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire**

17. Les participants ont souligné la nécessité d'élaborer des politiques permettant de mieux tirer parti des avantages de la coopération multilatérale, de la franchise et du potentiel de transformation qu'offrent les technologies. À défaut, la plupart des pays en développement pourraient rester à la traîne. Dans de nombreux pays en développement, la science, la technologie et l'innovation jouent un rôle crucial dans la réduction de la pauvreté, car elles facilitent la transformation structurelle et augmentent la valeur ajoutée des activités productives. Les politiques en matière de science, de technologie et d'innovation devront faire partie intégrante des stratégies nationales de développement et être adaptées aux dimensions économiques, sociales et environnementales du développement. Il faudra également élargir le cadre régissant la science, la technologie et l'innovation, tant en ce qui concerne les acteurs y participant que les moyens d'interagir et de coopérer, afin de tenir compte de l'évolution de l'innovation et de l'apparition de nouvelles approches en la matière. Les participants ont souligné la nécessité d'assurer la cohérence entre les cadres régissant la science, la technologie et l'innovation et les politiques de développement clefs, relatives notamment à l'industrie, à l'investissement direct étranger, au commerce, à l'éducation et à la formation, à l'entrepreneuriat et aux petites et moyennes entreprises et à la concurrence.

18. Compte tenu de la convergence croissante et du potentiel de déstabilisation des technologies nouvelles, émergentes et existantes, il importe d'élaborer des stratégies, des politiques et des programmes visant à assurer l'utilisation effective des nouvelles technologies en tant qu'instruments contribuant à la réalisation du programme mondial de développement, ainsi qu'à optimiser les profits et à réduire au minimum les risques que pourraient présenter les nouvelles technologies et les innovations, notamment en ce qui concerne l'environnement. Il faut que les pouvoirs publics définissent un programme de recherche axé sur les petits exploitants agricoles, l'augmentation de l'investissement en faveur du renforcement des capacités humaines et des connaissances, l'amélioration de la qualité de l'éducation et des infrastructures, la réduction des déchets alimentaires, l'amélioration des systèmes de distribution et de l'accès aux marchés aux niveaux national, régional et mondial, et la mise en place de structures de gouvernance appropriées. Les participants ont reconnu l'utilité des évaluations et analyses



prévisionnelles relatives aux technologies nouvelles, émergentes et existantes, et à leurs incidences sur le développement numérique et la sécurité alimentaire.

19. Les pays en développement ont élaboré ou adopté un grand nombre d'innovations. Toutefois, ils y sont souvent parvenus au coup par coup et n'ont pu les mettre en œuvre que de façon restreinte par manque de financement, de connaissances et de partenariats. L'action des autorités nationales dans l'établissement d'un environnement plus favorable à la science, à la technologie et à l'innovation joue un rôle essentiel dans l'adaptation des progrès scientifiques et technologiques aux objectifs en matière d'élimination de la pauvreté et de développement durable.

20. Il importe d'améliorer la communication et le partage de l'information concernant les résultats des activités de recherche-développement afin de surmonter les éventuelles réticences face aux applications technologiques et de gagner la confiance de l'opinion publique. Il faut également vaincre l'obstacle du manque de données factuelles suffisamment ventilées afin d'orienter l'élaboration des politiques. Le libre accès aux ressources éducatives, aux données, aux normes, aux logiciels et aux publications scientifiques permettrait de réduire le fossé numérique et de contribuer à la réalisation de l'objectif visant à ne pas faire de laissés-pour-compte en matière d'accès aux données d'importance.

21. Les politiques en matière de science, de technologie et d'innovation sont fortement tributaires des contextes nationaux et locaux. De nombreux pays (et groupes de pays), notamment le Brésil, la Chine, Cuba, l'Inde, la République islamique d'Iran, Maurice, le Mexique, les Philippines, le Pérou, le Rwanda, la Thaïlande, le Sri Lanka, la Turquie, l'Ouganda, les États-Unis d'Amérique et l'Union européenne, ont partagé leurs expériences en matière de sécurité alimentaire et de stratégies pour la réduction de la pauvreté. Ils ont abordé les difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre des politiques en matière de science, de technologie et d'innovation relevant des stratégies nationales de promotion d'un développement inclusif et durable, ainsi que les programmes élaborés pour y contribuer.

### **Investissement, mobilisation des ressources et pauvreté**

22. Afin d'exploiter le potentiel des technologies en matière de sécurité alimentaire et de promouvoir l'évolution de l'innovation en faveur du développement inclusif et durable, il convient de s'intéresser de près aux investissements à long terme dans les infrastructures, les réseaux, le capital humain et la formation professionnelle, ainsi que de financer la recherche et l'innovation, de multiplier les liens commerciaux et non commerciaux et d'améliorer les instruments réglementaires. Il faudra également intensifier les échanges de connaissances, l'acquisition de technologies et la formation en la matière. Il est également nécessaire de faire des investissements complémentaires dans les zones rurales et dans le domaine des services de vulgarisation agricole afin de contribuer à la promotion dans les pays des connaissances et des technologies agricoles durables qui sont prometteuses. Il faudra par ailleurs envisager de nouveaux modèles de financement novateurs. Il convient de multiplier les sources de financement en faveur de l'innovation, notamment en mobilisant les ressources du secteur privé afin de mettre en place des innovations qui contribuent à la réalisation des objectifs de développement durable et incitent à investir dans les types d'innovation recherchés. La mobilisation des ressources financières devra se faire auprès de diverses sources, tant publiques que privées et aussi bien nationales qu'étrangères.

23. Compte tenu de la rareté des ressources technologiques, financières et humaines, les participants de nombreux pays en développement ont encouragé la



Commission de la science et de la technique au service du développement à créer un pôle d'accès aux ressources relatives aux objectifs de développement durable, qui permettra de centraliser les projets, les données, les mécanismes de financement, les avancées technologiques et les experts, et fournira des informations sur les réussites, les difficultés et les obstacles en la matière.

### **L'importance des multipartenariats pour renforcer la coopération internationale**

24. Selon les participants, il importe que les étapes en faveur de la réalisation des objectifs de développement durable, notamment ceux liés à la sécurité alimentaire, ne soient pas entreprises de manière isolée par les pays. Étant donné l'existence d'intérêts communs et la possibilité de dégager des profits mutuels, il convient d'élaborer des cadres communs de coopération. Il sera primordial d'établir une coopération et des partenariats solides entre les parties prenantes à tous les niveaux, aussi bien local, national, régional qu'international, tout comme une collaboration étroite entre les secteurs public et privé. La mise en place d'un mécanisme plus participatif permettrait de renforcer les liens entre les scientifiques et décideurs.

25. Parmi les partenariats multipartites envisagés au sujet de la sécurité alimentaire, on trouve le Consortium des centres internationaux de recherche agricole, le Forum mondial sur la recherche agricole et la coopération entre l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Google et la NASA pour fournir des données agrométéorologiques aux petits producteurs, notamment des informations sur l'humidité des sols et la présence de criquets ou encore les débuts d'un feu de forêt. En outre, instaurer un véritable mécanisme participatif en faveur du développement des technologies nécessite d'inclure les organisations locales et communautaires, les petites et moyennes entreprises, la société civile et le secteur informel. Pour mettre la science, la technologie et l'innovation au profit de la sécurité alimentaire, il faut que les principaux acteurs des communautés agricoles locales, le secteur privé, le gouvernement, la société civile, les milieux universitaires et la communauté scientifique et technique coopèrent.

26. Il a également été souligné que le dialogue intergénérationnel devait être encouragé aux fins de l'autonomisation des jeunes. Compte tenu du caractère multidimensionnel des objectifs de développement durable, la collaboration dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation devra être pluridisciplinaire et multisectorielle. Il faudra encourager la création d'un environnement favorable à une approche axée sur les pauvres et renforcer les capacités de l'écosystème de l'innovation d'appuyer les entrepreneurs et innovateurs qui participent à des activités utiles d'un point de vue social en adoptant un mode de fonctionnement plus participatif. Certains participants ont fait valoir qu'un mode de fonctionnement du sommet vers le bas contribuait également à la réalisation des objectifs de développement durable. L'idéal serait donc d'appliquer les deux approches de façon harmonieuse.

27. Les participants ont appelé à intensifier la coopération internationale pour éliminer la faim d'ici à 2030, à accroître les avantages de la science et de la technologie et à renforcer les capacités aux niveaux national et mondial aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable. De nombreux pays en développement requiert l'aide de la communauté internationale pour pouvoir exploiter les technologies nouvelles et émergentes, notamment grâce à une coopération plus étroite en matière de transfert de technologie, à l'élaboration de cadres directeurs efficaces et à l'adoption des meilleures ou des bonnes pratiques pour renforcer les capacités en matière de technologie et d'innovation. L'importante

question de la coopération bilatérale, régionale et internationale dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation ne se limite pas à la coopération entre le Nord et le Sud, mais couvre également la coopération entre les pays du Sud (coopération Sud-Sud) et la coopération triangulaire. La coopération internationale englobe d'importants aspects de la coopération régionale, sous-régionale et Sud-Sud. Quelques participants ont exprimé leur souhait de renforcer l'intégration régionale et la coopération multilatérale dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation pour stimuler la croissance économique qui, en fin de compte, profite en particulier aux pauvres et à la société dans son ensemble. Ils ont également souligné la nécessité de se doter de capacités institutionnelles pour créer des écosystèmes régionaux porteurs de mécanismes d'innovation d'intérêt public productifs, inclusifs et durables. Plusieurs participants ont insisté sur la valeur ajoutée de la coopération Sud-Sud dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation et ont encouragé à poursuivre cette collaboration.

28. Les participants ont souligné l'importance primordiale de la coopération régionale et internationale pour parvenir à la sécurité alimentaire. À cet égard, ils ont appelé au renforcement de l'aide dans le domaine des connaissances, qui est axée sur l'appui à la science, à la technologie et à l'innovation dans le cadre de l'aide publique au développement. Ils ont encouragé les donateurs à contribuer à la recherche agricole, en particulier dans les pays les moins avancés. D'autres domaines de coopération ont été relevés, notamment la recherche participative et le partage des données, ainsi que les évaluations et les analyses prévisionnelles du développement technologique.

29. La coopération régionale peut permettre des économies d'échelle afin de répondre aux priorités de recherche de telle ou telle région, comme le montrent les travaux du Forum pour la recherche agricole en Afrique, du Fonds latino-américain pour la riziculture irriguée et du Fonds régional de technologie agricole (un consortium pour la recherche s'intéressant aux pays d'Amérique latine et des Caraïbes), les initiatives et programmes en matière de science, de technologie et d'innovation de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) relatifs à la sécurité alimentaire, notamment le Cadre de sécurité alimentaire intégré.

30. Parmi les mécanismes de coopération internationaux pertinents, on trouve le Mécanisme de facilitation des technologies, le réseau de conseillers en science et technologie des ministères des affaires étrangères et l'initiative « Données mondiales en libre accès pour l'agriculture et la nutrition ». L'échange de connaissances et de données d'expérience et le partage de bonnes pratiques sont essentiels pour la diffusion des connaissances et des technologies dans les pays en développement ainsi que le renforcement de leurs capacités.

31. Les participants ont noté que la Commission de la science et de la technique au service du développement jouait un rôle clef dans la promotion de la coopération internationale dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation en faveur du développement, notamment grâce au partage d'expériences et de bonnes pratiques. Dans ce contexte, le Gouvernement chinois a proposé d'appuyer, en collaboration avec la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et la Commission, un programme de renforcement des capacités axé sur l'élaboration, la planification et la mise en œuvre de politiques en matière de la science, de technologie et d'innovation, ainsi que de financer la formation en Chine de jeunes scientifiques issus de pays en développement.

### **Fossés numériques et pauvreté**

32. Les participants ont souligné la nécessité de remédier aux fossés numériques nationaux et internationaux et d'améliorer l'aptitude des pays à se servir des outils

numériques et leurs compétences en la matière en vue de favoriser le développement et de réduire la pauvreté. Plusieurs participants ont recensé différents fossés numériques à combler par les responsables politiques afin d'aider les pays à parvenir à un développement inclusif et durable. Ces fossés sont à la fois communs à plusieurs pays, les plus marqués s'observant dans les pays les moins avancés, et propres à tel ou tel pays, notamment le fossé numérique entre le sexes. Bien que d'importants progrès aient été réalisés dans l'amélioration de la connectivité et de l'accès à Internet au cours de la décennie écoulée, les fossés numériques entre les pays développés et en développement, les populations rurales et urbaines, les vieux et les jeunes, ainsi que les hommes et les femmes ne cessent de se multiplier. Or, ce retard empêche souvent les pays d'exploiter tous les atouts de la science, de la technologie et de l'innovation au service de la réalisation des objectifs de développement durable. Afin de combler les fossés numériques en matière de techniques, les intervenants ont préconisé : a) de mettre davantage l'accent sur l'autonomisation des citoyens dans les stratégies nationales et internationales du développement; b) d'améliorer l'aptitude à se servir des outils numériques et les compétences y afférentes; c) d'intensifier l'action menée en faveur du renforcement des capacités; d) d'améliorer l'accessibilité des techniques ainsi que la protection du consommateur et le système de réglementation; e) d'accélérer le développement des infrastructures; f) de promouvoir la spécialisation dans les technologies numériques et le renforcement des compétences de base nécessaires en la matière; g) d'encourager une large et active participation aux réseaux et programmes internationaux de recherche-développement. Plusieurs intervenants ont donné des exemples d'initiatives nationales visant à combler le fossé numérique en améliorant l'accessibilité des techniques et en renforçant les compétences numériques.

### **Services numériques et commerce électronique pour tous, y compris les pauvres**

33. Les participants sont convenus que les technologies de l'information et de la communication étaient devenues des plateformes essentielles permettant de fournir des services publics et privés à des millions de personnes dans le monde, de stimuler la croissance économique, de favoriser l'intégration sociale, d'encourager la protection de l'environnement et de toucher davantage les pauvres qui y ont accès. Les participants ont également souligné la nécessité de se préparer à la croissance du commerce électronique. Ces technologies permettent aux populations du monde entier d'accéder plus facilement à des services autrefois difficiles d'accès, relatifs notamment aux informations sur les marchés, au savoir-faire agricole, à la finance, à l'éducation et aux soins de santé. En effet, il est aujourd'hui difficile d'envisager un quelconque aspect du développement humain qui ne puisse pas être géré électroniquement. L'Algérie a par exemple réussi, au moyen des technologies de l'information et de la communication, à relier 646 établissements sanitaires à Internet et à améliorer la gestion des soins de santé ainsi que les diagnostics médicaux. Le Lesotho, pays sans littoral, envisage de se désenclaver grâce au développement des technologies de l'information et de la communication. Les participants ont noté le rôle important du secteur privé dans le développement des infrastructures liées Internet, la fourniture de services des technologies de l'information et des communications et la facilitation de leur accès grâce au renforcement des capacités et à des programmes de formation.

34. La numérisation étant un facteur de transformation, il faudra relever des défis et faire face à des risques. Les participants ont insisté sur le renforcement des politiques dans les régions clefs, notamment en matière de développement stratégique, de desserte numérique, de moyens de paiement, de logistique commerciale, de lois et réglementations, de formation professionnelle et de financement,

afin de tirer pleinement parti des avantages du commerce électronique. Certains participants ont fait part des efforts que leur pays avait récemment déployés en faveur du développement du commerce électronique. Le Gouvernement indien a lancé une vaste campagne nationale en faveur du paiement électronique afin de promouvoir les transactions numériques dans l'ensemble du pays. Pour encourager l'élaboration de mécanismes financiers relevant des technologies de l'information et de la communication, le gouvernement a mis en place un cybermarché qui facilite les achats en ligne de biens et de services couramment utilisés et améliore la transparence et l'efficacité de ces transactions. Au niveau international, la CNUCED a lancé, à Nairobi en juillet 2016, l'initiative Commerce électronique pour tous afin d'aider les pays en développement à tirer parti des possibilités offertes par le commerce électronique et à s'attaquer aux problèmes y afférents. Plus de 20 organisations partenaires ont rejoint l'initiative, et plus de 30 entités du secteur privé ont rejoint l'initiative de la branche privée, à savoir le Conseil des entreprises pour le développement du commerce électronique [[[http://unctad.org/en/Pages/DTL/STI et ICTs/eTrade-for-All/eTrade-for-All-Organization.aspx](http://unctad.org/en/Pages/DTL/STI%20et%20ICTs/eTrade-for-All/eTrade-for-All-Organization.aspx)]].

### **Commission de la science et de la technique au service du développement**

35. Les participants ont réaffirmé le rôle joué par la Commission de la science et de la technique au service du développement en tant que porte-drapeau pour la science, la technique et l'innovation. Ils ont encouragé la Commission à continuer de définir le rôle fondamental de la science, de la technologie et de l'innovation dans la réalisation des objectifs de développement durable et à éclairer et conseiller le Conseil économique et social, l'Assemblée générale, le Forum politique de haut niveau pour le développement durable et d'autres instances compétentes. En outre, ils ont invité la Commission à offrir un cadre pour la planification stratégique et l'analyse de l'évolution du rôle de la science, de la technologie et de l'innovation dans des secteurs clefs de l'économie et à mettre en lumière les technologies nouvelles et celles qui pourraient causer des perturbations. Ils lui ont également demandé de renforcer à titre préventif et de revitaliser les partenariats mondiaux relatifs à la science, à la technologie et à l'innovation au service du développement durable. Plus particulièrement, ils l'ont appelée à chercher des modèles de financement novateurs pour la science, la technologie et l'innovation en faveur du développement, y compris des investissements à impact et d'autres sources de capitaux d'investissement. Enfin, les participants ont demandé à la Commission de réfléchir aux moyens de réaliser des évaluations et des analyses prévisionnelles de l'évolution technologique à l'échelle internationale en ce qui concerne les technologies nouvelles, émergentes et existantes et leurs incidences sur la sécurité alimentaire.